



Assemblée générale

Distr. générale
20 août 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 62 de l'ordre du jour provisoire*

Mémoire de l'Holocauste

Programme de communication sur « L'Holocauste et les Nations Unies »

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport fait suite à la résolution 60/7 de l'Assemblée générale sur la mémoire de l'Holocauste, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de mettre en place un programme de communication sur le thème « L'Holocauste et les Nations Unies », ainsi que des mesures visant à pousser la société civile à se mobiliser pour perpétuer la mémoire de l'Holocauste et en faire connaître les réalités, afin d'aider à empêcher que ne se reproduisent des actes de génocide. Depuis sa création en janvier 2006, le programme de communication a mis sur pied un réseau international rassemblant des groupes de la société civile, collaboré avec des institutions de renommée mondiale et obtenu le soutien d'experts de l'Holocauste et d'études sur le génocide afin d'établir un programme aux multiples composantes qui comprend des séminaires à l'intention des fonctionnaires de l'information, des expositions sur différents thèmes se rapportant à l'Holocauste, des documents de réflexion rédigés par d'éminents chercheurs, des tables rondes, une série de films, des produits d'information novateurs accessibles en ligne à l'intention des éducateurs, une exposition permanente au Siège de l'Organisation des Nations Unies ainsi que la commémoration annuelle de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste.

Le programme de communication a travaillé en étroite collaboration avec les rescapés afin de veiller à ce que leurs récits soient entendus et servent de mise en garde à l'encontre des conséquences de l'antisémitisme et autres formes de discrimination. Le Département de l'information continue de mettre à la disposition de la société civile des outils de communication qui lui permettront de lutter contre le déni de l'Holocauste.

* A/63/150 et Corr.1.



I. Introduction

1. Par la résolution 60/7 intitulée « Mémoire de l'Holocauste » qu'elle a adoptée le 1^{er} novembre 2005, l'Assemblée générale a décidé que les Nations Unies proclameraient tous les ans le 27 janvier Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste. Elle a prié instamment les États Membres d'élaborer des programmes éducatifs qui graveraient dans l'esprit des générations futures les enseignements de l'Holocauste afin d'aider à prévenir les actes de génocide et, à ce propos, a félicité le Groupe de coopération internationale pour la recherche sur l'Holocauste, l'enseignement de ses réalités et la perpétuation de sa mémoire.
2. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de mettre en place un programme de communication sur le thème « L'Holocauste et les Nations Unies » ainsi que des mesures visant à pousser la société civile à se mobiliser pour perpétuer la mémoire de l'Holocauste et en faire connaître les réalités, afin d'aider à empêcher que ne se reproduisent des actes de génocide; et de lui présenter un rapport sur la mise en place du programme dans les six mois suivant la date d'adoption de la résolution et de rendre compte de l'exécution du programme à sa soixante-troisième session.
3. Le présent rapport, dont l'Assemblée générale est saisie à sa soixante-troisième session, rend compte des activités menées depuis juin 2006, date de publication du premier rapport sur la question (A/60/882).

II. Objectifs du programme de communication

4. Le Département de l'information continue de mettre en œuvre ce programme sous le thème « Du souvenir à l'avenir », qui met en évidence les deux principaux éléments du programme, à savoir perpétuer la mémoire de l'Holocauste et aider à prévenir le génocide dans l'avenir.
5. Pour faire pièce à l'idéologie nazie qui a voulu priver les victimes de leur humanité, la mémoire qui met l'accent sur l'individu voudrait donner à chaque personne un visage, un nom et non une histoire. En rappelant les épreuves de ceux qui ont péri et en évoquant l'odyssée des rescapés à l'occasion de manifestations commémoratives, d'expositions et sur l'Internet, le programme montre en quoi le fait que l'homme ait échoué à prévenir l'Holocauste explique qu'il soit encore hanté par le spectre du génocide. Bref, le Département se veut le relais d'informations à l'intention des États Membres que l'Assemblée générale a priés instamment d'élaborer des programmes éducatifs destinés à graver dans l'esprit des générations futures les enseignements de l'Holocauste, ainsi que de la société civile qui, en se mobilisant pour perpétuer la mémoire de l'Holocauste et en faire connaître les réalités, pourrait aider à prévenir le génocide dans l'avenir.

III. Le programme

6. Le Département de l'information a mis en œuvre une stratégie de communication dont la portée est mondiale en mettant sur pied un réseau international rassemblant des groupes de la société civile, en collaborant avec des institutions de renommée mondiale et en obtenant le soutien d'experts de l'Holocauste et d'études sur le génocide afin d'établir un programme aux multiples composantes.

7. Ces partenariats ont abouti à une intensification de la diffusion des principaux messages du programme, à savoir : honorer la mémoire des victimes; respecter la dignité et la valeur de chaque individu; célébrer la diversité; défendre les droits de l'homme; lutter contre le déni de l'Holocauste; et tirer les enseignements voulus de l'enchaînement de circonstances qui ont mené à l'Holocauste, dont l'apport précieux ne se dément pas s'agissant de la prévention du génocide. L'Holocauste sert de mise en garde à l'encontre des conséquences de l'antisémitisme et autres formes contemporaines de discrimination.

8. Les éléments de base du programme comportent notamment l'organisation de séminaires à l'intention des fonctionnaires de l'information, des expositions sur différents thèmes se rapportant à l'Holocauste, des documents de réflexion rédigés par d'éminents chercheurs, des tables rondes, une série de films, des produits d'information novateurs accessibles en ligne à l'intention des éducateurs, une exposition permanente au Siège de l'Organisation des Nations Unies ainsi que la commémoration annuelle de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste.

IV. Activités menées dans le cadre du programme

A. Célébration annuelle au Siège de l'Organisation des Nations Unies

Janvier 2007

« Nous devons appliquer les leçons de l'Holocauste au monde d'aujourd'hui. Et nous devons mettre tout en œuvre pour que tous les peuples puissent bénéficier des protections et des droits que l'ONU défend ». (M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, le 27 janvier 2007)

9. L'Organisation des Nations Unies à New York a commémoré la deuxième Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste en tenant une cérémonie dans la salle de l'Assemblée générale le 29 janvier 2007. Le Secrétaire général adjoint aux communications et à l'information a présenté le programme qui a débuté par un message vidéo du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon. Le Président de la soixante et unième session de l'Assemblée générale, ainsi que le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies, un étudiant qui avait visité d'anciens camps de concentration et camps de la mort en Pologne et un représentant des personnes handicapées ont fait des déclarations. Le discours liminaire a été prononcé par M^{me} Simone Veil, une rescapée de l'Holocauste, alors Présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah. La commémoration a souligné l'importance que revêtent l'enseignement des réalités de l'Holocauste et la lutte contre la discrimination, en particulier à la lumière de l'adoption, le 13 décembre 2006 par l'Assemblée générale, de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, qui marque une étape décisive. La cérémonie s'est achevée par un spectacle musical donné par HaZamir, l'International Jewish High School Choir, qui est un projet de la Zamir Choral Foundation. Cette manifestation a été diffusée en direct sur le Web et par la télévision des Nations Unies.

10. Au cours de l'après-midi, le Département a lancé son DVD sur la première commémoration annuelle de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, qui s'était tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies en 2006. Le film a été montré lors d'une table ronde sur le déni de l'Holocauste et les droits de l'homme, organisée par B'nai B'rith International. Le Département a également collaboré avec la Fondation internationale Raoul Wallenberg afin d'organiser le concert « Partners of Hope », qui a eu lieu à Carnegie Hall le 5 février 2007. Ce concert visait à rendre hommage à ceux qui avaient fait preuve d'un grand courage en sauvant les Juifs du génocide lors de la Seconde Guerre mondiale.

Janvier 2008

« Il ne suffit toutefois pas de se rappeler, d'honorer et de pleurer les morts [...] Nous devons faire en sorte que nos enfants aient un sens des responsabilités leur permettant d'édifier des sociétés qui protègent et promeuvent les droits de tous les citoyens ».

11. La cérémonie commémorative et le concert qui ont eu lieu dans la salle de l'Assemblée générale le 28 janvier 2008 ont montré à quel point il incombe à l'État de veiller au bien-être de ses citoyens et d'instaurer des principes démocratiques qui contribuent à la défense et à la protection des droits de l'homme, à l'occasion du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le Secrétaire général adjoint aux communications et à l'information a présenté le programme qui débuta par un message vidéo du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon. Le discours liminaire sur le thème « Responsabilité civique et préservation des valeurs démocratiques », qui a été rédigé par M. Tom Lantos, député au Congrès des États-Unis d'Amérique, a été lu par la fille de celui-ci. Ont pris la parole également le Président de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale et le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies. La cérémonie a aussi été marquée par un concert donné par l'Orchestre symphonique de l'école de musique Buchmann-Mehta de l'Université de Tel-Aviv, en coopération avec l'orchestre symphonique d'Israël, sous la direction de Zubin Mehta, chef d'orchestre de renommée mondiale.



Le Département de l'information a lancé un timbre commémoratif, intitulé « Du souvenir à l'avenir », qui a été émis par l'Administration postale des Nations Unies en anglais, en français et en allemand au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York ainsi qu'à l'Office des Nations Unies à Vienne et à l'Office des Nations Unies à Genève. Israël a lancé un timbre en

hébreu d'une conception similaire, inspiré de l'emblème primé du Programme d'information « L'Holocauste et les Nations Unies ».

12. Au cours de l'après-midi, le Département a participé, en association avec l'UNESCO, à une table ronde organisée par B'nai B'rith International sur l'importance que revêt l'enseignement des réalités de l'Holocauste. Le film sur le projet intitulé « Paper Clip », qui a été entrepris par des élèves de la Whitwell Middle School, a été projeté. Ces élèves ont recueilli un trombone pour chaque victime de l'Holocauste – 6 millions pour les Juifs et 5 millions à la mémoire d'autres minorités qui avaient été massacrées.

B. Commémoration de l'Holocauste dans le monde

13. Le réseau mondial des Centres d'information des Nations Unies, les services d'information des Nations Unies, et les bureaux des Nations Unies ont marqué en 2007 et 2008 la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, en partenariat avec des groupes de la société civile et des représentants de gouvernements.

Activités de 2007

Cérémonies de commémoration

14. Des cérémonies solennelles ont eu lieu à Asmara (en coopération avec la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée), Asunción, Bakou, Buenos Aires, Erevan, Genève, Lima, Moscou, Nairobi, Rio de Janeiro, Vienne et Washington. L'une des plus grandes cérémonies a eu lieu à Genève, où les participants ont entendu des déclarations d'un chercheur spécialiste de l'Holocauste, d'un survivant et de deux jeunes bénévoles du Centre international de rencontre de la jeunesse d'Auschwitz.

Activités éducatives

15. Le Centre d'information des Nations Unies de Moscou, en partenariat avec le Centre éducatif sur l'Holocauste, a accueilli un groupe d'enseignants de lycée et de militants d'organisations non gouvernementales à la bibliothèque du Centre, où ils ont entendu un exposé sur l'importance de la Journée dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste. Le Centre d'information de Prague, en coopération avec le Musée juif, a organisé sept ateliers où des lycéens ont pu s'entretenir avec des survivants. Le Centre d'information de Varsovie, avec la Shalom Foundation et le Centre d'éducation pédagogique, ont organisé un concours d'affiches à l'intention des lycéens. Le Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale de Bruxelles, et l'Institut portugais de la jeunesse ont produit une vidéo sur la mémoire de l'Holocauste, qui a été projetée sur le réseau interne de l'Institut à Lisbonne et communiquée aux bureaux des Nations Unies dans les pays lusophones.

Expositions

16. Une exposition d'une semaine, de 60 panneaux photographiques, a été montée au Centre d'information des Nations Unies à Nairobi; deux expositions, sur le thème « Pas un jeu d'enfant », de Yad Vashem, et de peintures d'un survivant, de la série « L'art contre l'oubli », ont eu lieu au Service d'information des Nations Unies à Vienne.

Programmes à l'intention des médias

17. Les centres d'information ont fait traduire le message du Secrétaire général dans les langues locales, dont l'allemand, l'azéri, le danois, le grec, le hongrois, l'islandais, le japonais, le polonais, le portugais, le slovaque, le slovène, le suédois et l'ukrainien. Les activités menées avec les médias par les bureaux extérieurs ont suscité des articles dans la presse locale ou des entretiens radiophoniques en Allemagne, en Argentine, en Autriche, en Bolivie, au Brésil, au Burundi, aux États-Unis d'Amérique, en Fédération de Russie, en Grèce, au Japon, au Kenya, au Paraguay, au Portugal, en République tchèque, en Suisse, en Thaïlande, en Turquie,

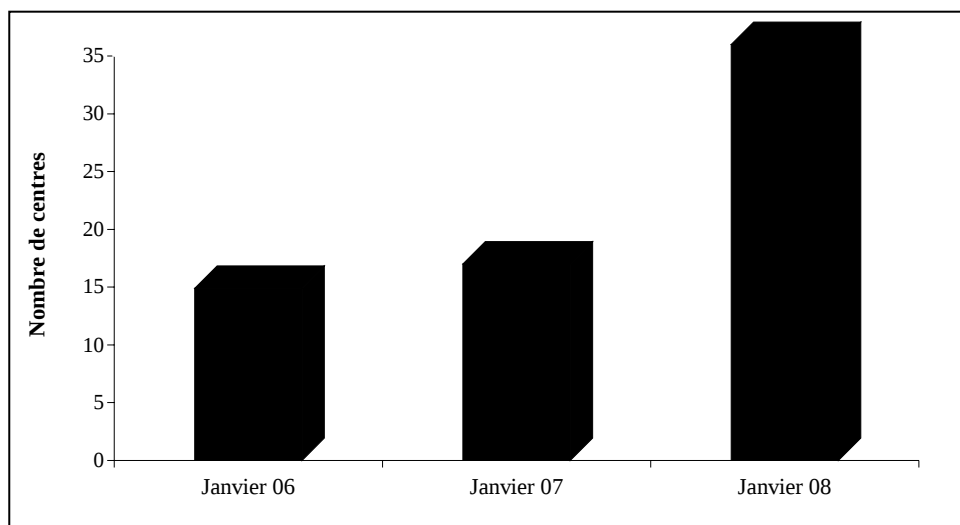
en Ukraine et au Zimbabwe. De plus, nombre des centres d'information ont affiché des reportages spéciaux sur leur site Web, notamment les Centres d'information des Nations Unies de Buenos Aires et de Prague et le Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale de Bruxelles, ainsi que les Services d'information des Nations Unies de Genève et de Vienne, et le Bureau des Nations Unies d'Ukraine. Le Service d'information des Nations Unies de Bangkok a donné le DVD de l'émission de commémoration à la chaîne de télévision ASTV News1, qui l'a diffusé pendant le mois de février.

Activités de 2008

Cérémonies de commémoration

18. Des cérémonies solennelles ont eu lieu à Asmara, Asunción, Bakou, Bogota, Bucarest, Genève, Lima, Lusaka, Mexico, Minsk, Panama, Pretoria, Rio de Janeiro, Vienne, Washington et Yaoundé. Nombre d'entre elles étaient organisées au niveau le plus élevé. Le Congrès national du Paraguay, par exemple, avec un appui du Service d'information des Nations Unies d'Asunción et du Consulat général d'Israël, a accueilli une cérémonie commémorative avec des survivants de l'Holocauste et d'autres dignitaires. Le Centre d'information des Nations Unies de Bucarest a collaboré avec le Ministère de la culture de la Roumanie et l'Institut national Elie Wiesel pour l'étude de l'Holocauste en Roumanie, pour organiser une cérémonie et un concert commémoratif au Théâtre de l'Odéon. Le Service d'information des Nations Unies de Genève a organisé en collaboration avec la Mission permanente d'Israël une cérémonie au Palais des Nations, où a été projeté un message vidéo de Ban Ki-moon, le Secrétaire général. Le Centre d'information des Nations Unies de Rio de Janeiro a organisé en partenariat avec la Fédération israélienne de l'État de Rio de Janeiro une manifestation à laquelle ont participé le Président du Brésil et son épouse. Le Service d'information des Nations Unies de Vienne a marqué la commémoration de l'Holocauste à la Chancellerie fédérale d'Autriche, avec la participation de personnalités officielles autrichiennes, de membres de la communauté diplomatique, du Secrétaire général de l'Association des communautés religieuses juives d'Autriche et du Président du Conseil du Groupe ethnique des Rom. Le Bureau des Nations Unies au Bélarus a organisé une cérémonie à laquelle ont participé le Vice-Commissaire chargé des religions et des minorités, la Fondation nationale de l'Holocauste et l'Union des associations et communautés juives bélarussiennes.

Augmentation du nombre de centres d'information des Nations Unies commémorant la Journée dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste



Activités éducatives

19. Le Centre d'information des Nations Unies d'Antananarivo a organisé à la Maison des Nations Unies une vidéoconférence avec le Mémorial de la Shoah de Paris à l'intention d'élèves, d'enseignants et de juristes. Il a organisé en outre une foire aux livres et un spectacle du Club des Nations Unies, consacrés aux droits de la femme. Le Centre d'information des Nations Unies de Bujumbura et les lycéens de l'École indépendante de Bujumbura ont organisé une cérémonie avec un exposé sur l'histoire des Juifs et sur le programme d'information de l'Organisation des Nations Unies. Les participants ont ensuite projeté une vidéo intitulée *Les Justes*. Le Centre d'information des Nations Unies de Brazzaville a organisé pour les professeurs d'histoire des lycées une séance d'information consacrée à l'histoire et aux causes du génocide, et aux moyens de lutter contre le racisme, l'intolérance et l'exclusion. Là aussi, on a projeté la vidéo *Les Justes*.

20. Le Centre d'information des Nations Unies de Lima a présenté aux jeunes membres de la communauté nikkei du Pérou et d'autres pays une conférence sur les leçons de l'Holocauste, dans le cadre des XI^e Échanges internationaux interinstitutions.

21. Le Centre d'information des Nations Unies de Lomé a organisé une table ronde sur l'Holocauste avec des élèves de l'enseignement secondaire, des enseignants, des membres du Club de l'UNESCO de l'Université de Lomé et des journalistes. Il a également participé à une conférence et une exposition à l'Université. De plus, il a pris les dispositions nécessaires pour faire projeter huit films sur la déportation et l'extermination du peuple juif pendant l'Holocauste.

22. Le Centre d'information des Nations Unies de Manille a organisé, en coopération avec le Consulat général d'Israël et Yad Vashem (Institut commémoratif des martyrs et des héros de l'Holocauste), un concours de rédactions sur l'Holocauste qui a fait mieux comprendre l'importance qu'il y a à respecter les droits de l'homme

et à célébrer la diversité. Les gagnants ont participé au Congrès international de la jeunesse réuni au Mémorial Yad Vashem. Le Centre d'information a par ailleurs organisé au Lycée des Philippines, en partenariat avec l'organisation des bénévoles pour l'UNICEF, un forum sur le thème « Les leçons de l'Holocauste », à l'intention des enseignants et des élèves suivant des cours d'études internationales. Le film *One Survivor Remembers*, qui raconte l'histoire de Gerda Weissmann Klein, victime de la cruauté nazie pendant six ans, a également été projeté à l'occasion du forum.

23. Le Centre d'information des Nations Unies de Prague et le Musée juif de Prague ont organisé une série de huit ateliers à l'intention de lycées, sur le thème « La mémoire de l'Holocauste ». Le programme comportait des jeux interactifs, des entretiens avec des survivants et la projection d'un film. De plus, le Centre d'information a ouvert une exposition d'affiches d'une campagne contre le racisme produite par le Musée.

24. Le Centre d'information des Nations Unies de Tokyo a organisé en partenariat avec le Centre de documentation éducative sur l'Holocauste de Tokyo un atelier sur l'histoire d'Anne Frank destiné à 60 enseignants et élèves. Le Centre d'information des Nations Unies de Yaoundé a invité 158 élèves à un débat sur les leçons à tirer de l'Holocauste, et à la projection d'extraits de deux films, *One Survivor Remembers* et *Les Justes*.

25. Le Bureau des Nations Unies en Arménie a organisé une présentation sur l'Holocauste et le génocide pour des lycéens et leurs maîtres, suivie d'un débat sur la discrimination, le négationnisme de l'Holocauste, et le terrorisme dans le monde actuel.

26. Le Bureau des Nations Unies en Géorgie a organisé en coopération avec l'École publique Andrea Benashvili un programme utilisant l'ensemble documentaire pour l'enseignement de l'Holocauste fourni par la Fondation Gerda et Kurt Klein. Le Bureau des Nations Unies en Ukraine, en partenariat avec le Ministère des affaires étrangères, le Ministère de l'éducation et de la science et le Centre d'études sur l'Holocauste, a organisé un débat public intitulé « Mémoire de l'Holocauste et société ukrainienne : le point de vue pédagogique ». Le Bureau des Nations Unies en Ouzbékistan a organisé un concours de rédactions où il était demandé aux élèves de méditer sur la tragédie de l'Holocauste et de donner leurs vues sur les moyens de prévenir le génocide de nos jours.

Expositions

27. Des expositions ont été organisées à Antananarivo, Asmara, Bakou, Brazzaville, Buenos Aires, Bujumbura, au Cap, à Dakar, Erevan, Genève, Johannesburg, Ouagadougou, Prague, Tbilissi, Vienne, et Varsovie. Le Centre d'information des Nations Unies de Dakar a organisé dans ses locaux une exposition de photos, que sont venus voir pendant deux semaines plus de 300 élèves et enseignants du secondaire. Le Service d'information des Nations Unies de Genève a monté avec le soutien du Comité international d'Auschwitz une exposition intitulée « Les yeux ouverts », qui montre des photos d'Auschwitz et des textes rédigés par des jeunes de Pologne et d'Allemagne. Le Centre d'information des Nations Unies de Varsovie et la Shalom Foundation ont organisé une exposition présentant notamment les meilleures affiches de leur concours d'affiches de 2007, « L'Holocauste toujours en mémoire ». Les affiches étaient exposées au Théâtre juif de Varsovie.

28. Plusieurs expositions ont constitué un élément central de la cérémonie organisée par le Service d'information des Nations Unies de Vienne. Une reproduction de la série de cartes postales réalisée par Karl Schafranek, une victime de l'Holocauste, a été disponible pour la première fois. Les dessins avaient été réalisés en 1940 dans un camp de travail de Styrie (Autriche), à Eisenerz, puis sortis en cachette du camp. Une autre exposition montrait des peintures d'un survivant d'Auschwitz-Birkenau.

29. Le Centre d'information des Nations Unies de Buenos Aires a apporté son soutien pour l'organisation de l'exposition sur le thème « Les justes parmi les nations », ouverte par une délégation des associations juives argentines. L'exposition montrait les efforts et la bravoure de non-juifs qui ont risqué leur vie pour sauver des Juifs pendant l'Holocauste.

30. Le Centre d'information des Nations Unies de Pretoria et le Centre sur l'Holocauste du Cap ont monté une exposition « Leçons du Rwanda », produite par Aegis Trust, organisation non gouvernementale qui s'emploie à prévenir le génocide, en coopération avec le Département de l'information. Le Centre d'information a par ailleurs travaillé en partenariat avec le Musée de l'apartheid de Johannesburg (Afrique du Sud) pour monter l'exposition, où des survivants de l'Holocauste et du génocide au Rwanda ont parlé de leur expérience personnelle. Le film *A Good Man in Hell* a été projeté.

31. Les bureaux des Nations Unies en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie ont monté l'exposition « Porter témoignage », collection de 20 affiches en noir et blanc de photographies tirées des archives de Yad Vashem. Ces affiches illustrent l'histoire de l'Holocauste par le biais d'une série d'événements, de personnalités, de lieux et d'idées, dont la montée du nazisme, la formation des ghettos, la déportation, les camps, l'insurrection du Ghetto de Varsovie, et la libération des camps.

Programmes à l'intention des médias

32. Le travail dirigé vers les organisations de médias par le réseau mondial de centres d'information des Nations Unies a suscité des articles dans la presse locale, à la radio et à la télévision de nombreux pays : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Bolivie, Brésil, Burundi, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Grèce, Kenya, Panama, Paraguay, Portugal, République tchèque, Suisse, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Turquie, Ukraine et Zimbabwe. Nombre des centres d'information ont affiché des reportages spéciaux sur leur site Web, par exemple le Service d'information de Genève, le Centre régional de Bruxelles, et les centres d'information de Bogota, Buenos Aires, Bucarest, Lima, Lusaka, Mexico, Varsovie, et le Bureau des Nations Unies en Arménie. De plus, le Centre d'information des Nations Unies de Mexico a fourni pour la production d'un reportage radiophonique sur la commémoration de l'Holocauste des informations et des enregistrements audio de survivants de l'Holocauste vivant au Mexique et d'experts des droits de l'homme.

33. Le Centre d'information des Nations Unies d'Antananarivo a organisé pour les journalistes une réunion d'information sur l'Holocauste, au cours de laquelle la responsable nationale de l'information a fait part de son expérience au séminaire de formation auquel elle avait participé au Mémorial de la Shoah à Paris. Les journalistes ont reçu des documents d'information et la vidéo commémorative du programme, intitulée *Remembrance and Beyond*. Le Centre d'information des Nations Unies de Dakar a tenu une réunion analogue, avec la participation de l'Ambassadeur d'Israël au Sénégal.

34. Au cours de la période considérée, les bureaux extérieurs ont distribué des documents d'information, des affiches, des vidéos et des communiqués de presse, dont le message du Secrétaire général, à des responsables gouvernementaux, des organisations non gouvernementales, des groupes de la société civile et des médias, ainsi qu'aux missions de paix des Nations Unies. Le message du Secrétaire général a été traduit dans les six langues officielles de l'ONU, ainsi qu'en d'autres langues, dont l'allemand, l'arménien, l'azeri, le danois, le finnois, le géorgien, le grec, le hongrois, l'islandais, le japonais, le norvégien, le polonais, le portugais, le roumain, le slovaque, le slovène, le suédois, le tchèque, le turc et l'ukrainien.

C. Séminaires consacrés à l'Holocauste et la prévention du génocide

35. Le Département a établi des partenariats productifs avec des institutions renommées en matière de recherche sur l'Holocauste et a mobilisé des fonds pour organiser quatre séminaires régionaux d'une semaine. Ces programmes de formation étaient conçus pour mieux faire connaître aux agents locaux des centres d'information des Nations Unies dans le monde l'histoire de l'Holocauste, les droits de l'homme et la prévention du génocide. Des spécialistes ont présenté un aperçu de l'évolution de l'antisémitisme et d'autres formes de l'intolérance et ont illustré le rôle important joué par les médias et par la propagande pour répandre la haine. Les participants ont eu la possibilité de s'entretenir avec des survivants de l'Holocauste et de s'instruire à leur contact et de visiter des mémoriaux et des sites de l'Holocauste, dont l'ancien camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Ils ont également réfléchi sur l'Holocauste, la Seconde Guerre mondiale et la fondation de l'Organisation des Nations Unies et ont étudié les normes juridiques internationales conçues pour prévenir et réprimer les crimes contre l'humanité et le génocide. En outre, ils ont appris comment l'effondrement des principes démocratiques risquait de conduire à des violations des droits de l'homme et dans le cas extrême au génocide.

36. Ont participé au séminaire de formation à Berlin : les Centres d'information des Nations Unies d'Accra, de Canberra, de Colombo, de Dar es-Salaam, de Dhaka, de Harare, d'Islamabad, de Jakarta, de Katmandou, le Bureau des Nations Unies au Kazakhstan, les Centres d'information des Nations Unies de Khartoum, de Lagos, de Lusaka, de Maseru, de Nairobi, de New Delhi, le Bureau des Nations Unies en Ouzbékistan, les Centres d'information des Nations Unies de Prague, de Sana'a, de Téhéran, de Varsovie, le Service d'information des Nations Unies de Vienne, et les Centres d'information des Nations Unies de Windhoek et de Yangon.

37. Ont participé au séminaire de formation à Paris : les Centres d'information des Nations Unies d'Antananarivo, de Beyrouth, de Brazzaville, le Centre régional d'information des Nations Unies de Bruxelles, les Centres d'information des Nations Unies de Bujumbura, du Caire, de Dakar, le Service d'information des Nations Unies de Genève, et les Centres d'information des Nations Unies de Lomé, de Ouagadougou et de Yaoundé.

38. Ont participé au séminaire de formation à Jérusalem : le Centre d'information des Nations Unies d'Ankara, les Bureaux des Nations Unies en Arménie et en Azerbaïdjan, le Service d'information des Nations Unies de Bangkok, le Bureau des Nations Unies au Bélarus, le Centre d'information des Nations Unies de Bucarest, le Bureau des Nations Unies en Géorgie, les Centres d'information des Nations Unies de Manille, le Bureau des Nations Unies de Moscou et de Pretoria, le Centre des Nations Unies à Tokyo et le Bureau des Nations Unies en Ukraine.

39. Ont participé au séminaire de formation à Washington : les Centres d'information des Nations Unies d'Asunción, de Bogota, de Buenos Aires, de La Paz, de Lima, de Mexico, de Panama, de Port of Spain, de Rio de Janeiro et de Washington.

40. Ces séminaires avaient pour objectif d'aider les fonctionnaires de l'information sur le terrain à mieux sensibiliser le public à l'importance de l'Holocauste aujourd'hui et à appliquer aux activités de communication les principes qu'ils apprennent pour faire échec à la négation de l'Holocauste et promouvoir le respect de la diversité et des droits de l'homme. Les séminaires ont eu lieu en mai 2007, au Musée Memorial des États-Unis pour l'Holocauste à Washington; en octobre 2007 à Yad Vashem, à Jérusalem; en novembre 2007 au Mémorial de la Shoah à Paris; et en avril 2008 au site de la Maison de la Conférence de Wannsee, « lieu d'apprentissage historique », à Berlin.

Résultats

41. Presque tous les centres d'information des Nations Unies (57 sur 63) ont pu participer aux séminaires de formation. De ce fait, et grâce aux orientations constantes fournies par le programme, le nombre de bureaux extérieurs organisant des manifestations à l'occasion de la Journée dédiée à la mémoire de l'Holocauste a plus que doublé entre 2007 et 2008 et le nombre d'activités a été multiplié par trois. En outre, les institutions de formation continueront de fournir aux activités de communication et aux bibliothèques des centres d'information leur expertise, leur appui et des matériels pédagogiques.

42. Plusieurs opérations et projets ont déjà été initiés en commun entre les bureaux extérieurs et les institutions de formation. On peut citer notamment une présentation sur le génocide, réalisée par le Centre d'information des Nations Unies de Lima avec des matériels fournis par le Musée mémorial des États-Unis pour l'Holocauste, traduits dans les langues officielles de l'ONU et partagés avec tous les centres d'information. Plusieurs centres ont désigné des étudiants qui ont participé au Congrès international des jeunes, organisé par Yad Vashem à Jérusalem pour commémorer la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, en janvier 2008. Le Mémorial de la Shoah a établi une liaison par visioconférence avec le Centre d'information des Nations Unies d'Antananarivo, pour donner aux étudiants et aux formateurs la possibilité de s'entretenir avec un survivant de l'Holocauste à Paris et de poser des questions au Directeur du service pédagogique du Mémorial. Des plans sont à l'étude pour faire de cette manifestation un événement annuel avec la participation d'un plus grand nombre de centres d'information francophones. D'autre part, le Centre régional d'information des Nations Unies à Bruxelles aide le Mémorial et l'Université libre de Bruxelles à organiser un séminaire de deux jours, dans le cadre de la célébration cette année du soixantième anniversaire de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide.

D. Réunions-débats

43. Pendant la période considérée, le Département de l'information a organisé une série de tables rondes interactives ayant pour objet de mieux faire comprendre les enseignements tirés de l'Holocauste et leur signification pour la prévention du génocide aujourd'hui. Par un examen des meilleures pratiques pour combattre la

haine, le racisme et la négation de l'Holocauste, les débats visaient à mobiliser la société civile et la communauté internationale à contribuer à la prévention des violences massives. Toutes ces manifestations se sont tenues au Siège des Nations Unies, à New York, et les retransmissions sont disponibles sur le site Web du programme (www.un.org/holocaustremembrance).

44. Le 14 septembre 2006, le Département a organisé une réunion-débat sur le thème « l'Organisation des Nations Unies et la réponse au génocide ». Cette manifestation, à laquelle a participé le Président du Comité consultatif du Secrétaire général sur la prévention du génocide, était axée sur la réponse que la communauté internationale a réservée aux actes de génocide dans l'histoire et sur les mesures à prendre pour prévenir de telles tragédies à l'avenir. La liste des intervenants comprenait le Président de la LBL Foundation for Children; le Représentant permanent adjoint de la République de la Sierra Leone auprès de l'Organisation des Nations Unies; le Directeur exécutif de l'Institute for the Study of Genocide; et le Directeur adjoint du bureau de New York du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Il y a eu une projection du film « Genocide: The Horror Continues » (Génocide : l'horreur continue) réalisé par Baseline Studio Systems et All Media Guide.

45. Le 8 novembre 2007, le Département a organisé un débat sur le thème : « De la nuit de cristal (*Kristallnacht*) à aujourd'hui : comment combattre la haine? », qui a été inauguré par le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information. Les intervenants étaient des acteurs de la société civile qui ont partagé leurs meilleures pratiques pour lutter contre la haine, les préjugés et l'intolérance, y compris sur l'Internet. Le Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide a prononcé le discours liminaire. Ont également participé : le Directeur général aux droits de l'homme du Ministère argentin des affaires étrangères; un enseignant du Forum de l'histoire vivante de Suède; le Directeur de « Task Force Against Hate » (Équipe spéciale contre la haine) du Centre Simon Wiesenthal à New York; le Directeur du Centre pour le développement social au Cambodge; et un professeur ghanéen en poste à l'Université de la Floride du Sud. D'autres questions ont été abordées, parmi lesquelles la responsabilité des gouvernements en ce qui concerne la protection des droits de leurs citoyens, le rôle des acteurs régionaux et locaux dans la prévention et la résolution des conflits et la contribution que les organisations non gouvernementales doivent faire pour aider à la prévention des conflits et à la réconciliation aux niveaux régional et local. Un aperçu historique du pogrom de la Nuit de cristal (*Kristallnacht*) de novembre 1938 a été présenté dans le film *World War II, Into the Storm*, réalisé par ABC News.

46. Les 12 et 26 juin 2008, le Département a collaboré avec l'Université des Nations Unies pour parrainer une émission en deux parties présentant des exposés interactifs sur la prévention du génocide. Le premier exposé a été organisé par l'Université des Nations Unies, avec la participation de David Hamburg, Président du Comité consultatif sur la prévention du génocide, qui a également présenté son ouvrage intitulé : « Preventing genocide: Practical Steps toward Early Detection and Effective Action » (Prévenir le génocide : mesures concrètes pour une détection rapide et une action efficace). Il y avait également, parmi les orateurs, le Sous-Secrétaire général à la planification des politiques et le Conseiller spécial du Secrétaire général sur la prévention du génocide.

47. Le deuxième exposé, diffusé le 26 juin 2008, à la date du soixante-troisième anniversaire de la signature de la Charte des Nations Unies, était organisé par le programme sur le thème « Préserver les générations futures ». Cette célèbre citation de la Charte des Nations Unies mettait en relief les relations entre les principes fondateurs de l'Organisation et ses activités dans les domaines de la perpétuation du souvenir de l'Holocauste et de la prévention du génocide. Après les remarques liminaires prononcées par le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information, dans lesquelles il a souligné la responsabilité individuelle et collective de protéger les groupes vulnérables, le Directeur du bureau de l'Université des Nations Unies à New York a donné son point de vue sur les résultats du premier exposé de la série. Le discours liminaire a été prononcé par le Conseiller spécial du Secrétaire général, dont le domaine inclut la responsabilité de protéger. Le Directeur des bibliothèques de Yad Vashem a raconté comment certaines personnes avaient pu être sauvées pendant l'Holocauste, en insistant sur la responsabilité morale de chaque individu à l'égard des autres. Un étudiant récemment diplômé a partagé l'expérience personnelle de sa famille pendant le génocide au Rwanda. Un administrateur général juriste du Bureau des affaires juridiques du Secrétariat a expliqué le rôle qui revenait aux tribunaux internationaux dans la prévention et la répression du crime de génocide et d'autres crimes contre l'humanité. En outre, des représentants du Musée Mémorial des États-Unis pour l'Holocauste ont présenté des images satellite de Google Earth et ont expliqué les techniques qu'ils utilisaient dans leurs campagnes contre les violences massives. Les intervenants ont également passé en revue les outils de communication et pratiques efficaces que les groupes de la société civile pourraient utiliser pour faire appuyer leurs activités de prévention du génocide.

E. Expositions

48. Le Département de l'information a organisé deux expositions dans le hall d'entrée des visiteurs du Siège des Nations Unies, pour commémorer la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste en janvier 2007. La première exposition illustre le génocide dont avaient été victimes les Sinti et Roms pendant la Seconde Guerre mondiale et le racisme auquel ce groupe était encore en butte aujourd'hui. L'exposition a été organisée en partenariat avec le Centre de documentation culturelle des Sinti et Roms d'Allemagne et la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies. La deuxième exposition présentait des œuvres d'art créées par des survivants de l'Holocauste.

49. Une exposition intitulée « Dessins de commémoration : perpétuer le souvenir des victimes de l'Holocauste et de leurs libérateurs », consacrée à l'artiste Gennady Dobrov, a été inaugurée au Siège des Nations Unies le 17 janvier 2008. Le Département a coparrainé l'exposition, qui était organisée par la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies, en coopération avec le centre d'information des Nations Unies à Moscou.

50. Le 29 janvier 2008, le Département a inauguré deux expositions dans le hall d'entrée des visiteurs, qui avaient pour thème les tentatives de sauvetage et la responsabilité. La première, intitulée « Besa – un code d'honneur, les Albanais musulmans qui ont sauvé des Juifs pendant l'Holocauste », par le photographe Norman Gershman, avait été organisée sous la direction de Yad Vashem et était parrainée par la Mission permanente de l'Albanie auprès de l'Organisation des

Nations Unies. Une deuxième exposition : « Carl Lutz et la légendaire maison de verre de Budapest », avait été coparrainée par la Fondation Carl Lutz et les Missions permanentes de la Hongrie et de la Suisse auprès de l'Organisation des Nations Unies.

51. Le 30 janvier 2008, le Département a inauguré une exposition permanente de l'Holocauste au Siège des Nations Unies, à New York. L'exposition, préparée par le programme, présente la tragédie dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale et de la création des Nations Unies. Des spécialistes de l'Holocauste représentant la Maison de la Conférence de Wannsee, « lieu d'apprentissage historique », le Musée Mémorial des États-Unis pour l'Holocauste et Yad Vashem ont collaboré au projet comme consultants honoraires.

F. Série de films

52. Le 19 juillet 2006, le Département de l'information et le New York Tolerance Center ont projeté conjointement le film intitulé *Le pianiste*, primé aux Oscars. Ce film de la Universal Studios, réalisé par Roman Polanski, est basé sur l'autobiographie de Wladyslaw Szpilman, Juif polonais, pianiste et compositeur émérite qui, pendant l'occupation nazie, a échappé à la déportation et s'est caché dans Varsovie en ruines.

53. Le 16 avril 2007, le Département et l'Anne Frank Center USA ont organisé la première du film intitulé *Steal a Pencil for Me* (Vole-moi un crayon), présenté par Red Envelope Entertainment. Réalisé par Michèle Ohayon, présélectionnée pour un Oscar, ce documentaire raconte l'histoire d'amour et d'espoir qu'ont vécue deux survivants de l'Holocauste malgré les difficultés endurées dans les camps.

54. Le 31 janvier 2007, en collaboration avec USC Shoah Foundation Institute for Visual History and Education, le Département a projeté le film intitulé *Volevo solo Vivere* (Je veux seulement vivre), réalisé par Mimmo Calopresti. Ce film raconte l'histoire émouvante de neuf survivants italiens de l'ancien camp de concentration d'Auschwitz. Le lendemain, le film intitulé *Nazvy svoie im'ia* (Épelle ton nom), réalisé par Serhiy Bukovsky, a été présenté. Ce film retrace le massacre brutal de Juifs à Babi Yar (Ukraine). Des représentants des Missions permanentes de l'Italie et de l'Ukraine ont fait des déclarations liminaires.

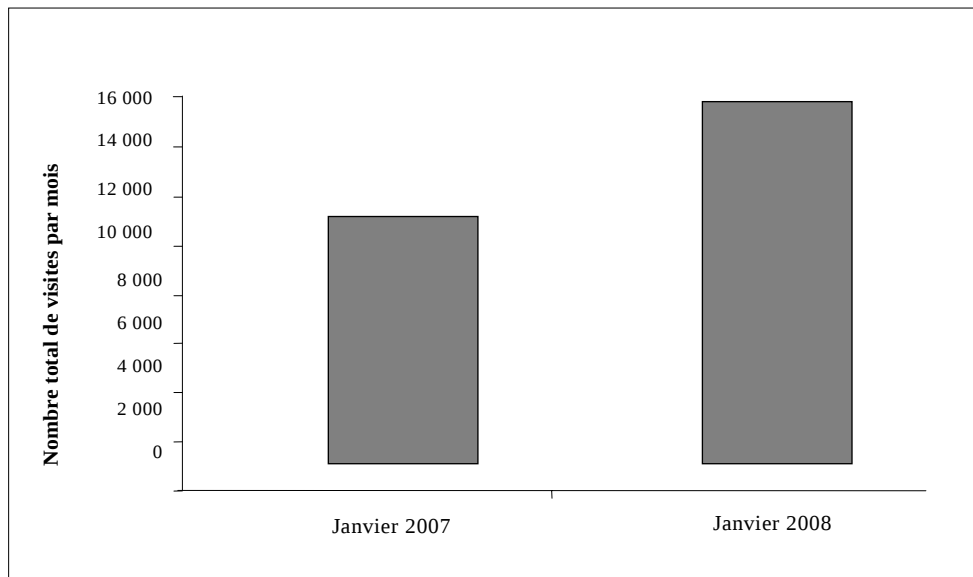
55. Le 31 janvier 2008, le Représentant permanent adjoint du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies s'est joint au Département pour la projection du film intitulé *Into the Arms of Strangers: Stories of the Kindertransport*, un documentaire primé aux Oscars produit par Warner Bros. Pictures. Ce film raconte l'histoire de 10 000 enfants juifs et non juifs que les Britanniques ont secourus et placés dans des maisons d'accueil et des foyers juste avant le début de la deuxième Guerre mondiale et dont plusieurs n'ont jamais plus revu leur famille. La projection a été suivie d'un débat avec Deborah Oppenheimer, productrice du film, et David Marwell, Directeur du Museum of Jewish Heritage – A Living Memorial to the Holocaust.

G. Communication multimédia

56. Un site Web sur la mémoire de l'Holocauste a été créé en vue de fournir aux utilisateurs des informations générales sur les travaux et les activités menées au titre du programme. Ce site (www.un.org/holocaustremembrance), convivial et accessible, regorge de ressources éducatives sur le sujet. Le programme a également élargi son

audience, en particulier auprès des jeunes, par sa présence sur les sites Web de YouTube et Wikipedia.

Statistiques concernant le site Web sur la mémoire de l'Holocauste



57. Le Département a également mis au point, grâce à des ressources extrabudgétaires, un outil pédagogique et des ressources en ligne (« Electronic Notes for Speakers »). On y trouve des témoignages de survivants, des plans de cours et des données de base pour doter les orateurs des ressources nécessaires pour présenter des exposés sur l'Holocauste et ses enseignements. Fruit de partenariats avec l'Institut Yad Vashem et USC Shoah Foundation Institute for Visual History and Education, ce projet offre des informations concises et détaillées sur l'histoire et l'expérience humaine de l'Holocauste. Les versions française et espagnole ont été créées par Le Mémorial de la Shoah et l'United States Holocaust Memorial Museum (Musée mémorial des États-Unis pour l'Holocauste), respectivement.

58. Le Département a produit, avec le concours de la Fondation pour les Nations Unies, un film commémoratif sur la célébration historique de la première Journée internationale à la mémoire des victimes de l'Holocauste, qui a eu lieu au Siège de l'ONU le 26 janvier 2006.

59. Le Département a également produit une vidéo pour l'exposition permanente sur l'Holocauste au Siège de l'ONU. Ce film de deux minutes montre des images sur les événements précédant l'Holocauste ainsi que des scènes de la libération des camps en 1945 (voir également www.youtube.com/holocaustremembrance).

60. La Radio de l'ONU a diffusé une émission sur la mémoire de l'Holocauste dans le cadre de sa série *Perspective*. Cette émission présente les survivants et leurs enfants qui ont fait le déplacement à New York pour participer à la cérémonie commémorative en janvier. Nombre des musiciens de l'orchestre qui s'est produit étaient des enfants de survivants de l'Holocauste. Tous les proches qui ont été interrogés ont raconté des histoires émouvantes d'amour, de maladie et de perte, mêlées à des récits marqués par l'espoir, le courage et une foi inébranlable.

H. Documents imprimés

61. Le Département de l'information a également conçu une affiche primée qui a été reproduite en anglais, en espagnol, en français et en russe. La carte d'information présentant le mandat et les principaux éléments du programme a été établie en anglais, en espagnol et en français. Ces deux produits ont été distribués à travers le monde.

62. Le programme publie une série de documents de réflexion rédigés par des universitaires de renom, dans le domaine des études sur l'Holocauste et le génocide. Ces documents sont mis en forme par le programme, qui établit également des questions accompagnant chaque document en vue de susciter des débats entre étudiants. La série, qui comprend à ce jour des documents rédigés par sept auteurs provenant d'Australie, de Chine, des États-Unis d'Amérique, de France, du Ghana, d'Israël et du Soudan, a été publiée en anglais et en français.

63. Le Département transmet régulièrement du matériel éducatif offert par ses partenaires au réseau mondial de centres d'information des Nations Unies. Ce matériel comprend notamment :

- *The Holocaust: frequently asked questions* : offert par Yad Vashem, Le Mémorial de la Shoah et le Holocaust Museum Houston en anglais, en espagnol et en français, respectivement.
- *La Shoah, la Mémoire nécessaire* : offert par la Fondation pour la mémoire de la Shoah, ce document présente une chronologie et un aperçu des événements de l'Holocauste en français.
- *Preparing for Holocaust Memorial Days, Suggestions for Educators* : directives offrant des idées utiles pour planifier les commémorations annuelles; document offert par Yad Vashem et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en allemand, en anglais, en espagnol, en français et en russe.
- *One Survivor Remembers* : pochette éducative conçue pour les adolescents et portant sur la vie et l'expérience de Gerda Weissman Klein pendant l'Holocauste. La pochette contient son documentaire primé aux Oscars, un exemplaire de sa biographie intitulée *All But My Life*, un guide de l'enseignant et des plans de cours destinés aux jeunes âgés de 13 à 18 ans; conçue pour aider les étudiants à comprendre les dangers contemporains de la haine, elle a été offerte par Teaching Tolerance, un projet du Southern Poverty Law Center, en partenariat avec la Gerda and Kurt Klein Foundation et la chaîne de télévision HBO.
- *In Time: Stand Up, Speak Out, Lend a Hand* : revue d'étudiant et guide de l'enseignant sur l'importance du respect de la diversité, des valeurs morales et de la responsabilité civique, offert par Time Classroom.
- *Into the Arms of Strangers: Stories of the Kindertransport* : DVD, livre et guide d'études du film du même nom, offert par Warner Bros. Pictures en anglais et en français.
- *Projet d'éducation des enfants roms* : fiches d'information sur l'expérience des Roms, que les nazis visaient aussi aux fins d'extermination, offert par le Conseil de l'Europe.

I. Autres activités

64. Chaque année en octobre, le Département de l'information coparraine avec le Museum of Jewish Heritage: A Living Memorial to the Holocaust (Musée du patrimoine juif : un mémorial vivant de l'Holocauste) un concert pendant la célébration des Journées musicales mondiales Daniel Pearl, en l'honneur du journaliste assassiné. Ces journées musicales, trait d'union entre des milliers de musiciens de plus de 60 pays, permettent de propager un message de respect de la diversité et de solidarité.

65. Deux auteurs ont présenté leurs livres et signé des exemplaires dans la librairie de l'ONU : Daniel Mendelsohn, auteur de *The Lost: A Search for Six of Six Million*, chronique des voyages effectués dans le monde entier par l'auteur en quête de renseignements sur la vie et le destin des membres de sa famille pendant la Deuxième Guerre mondiale, dont plusieurs ont péri pendant l'Holocauste; et Robert Satloff, auteur de *Among the Righteous: Lost Stories from the Holocaust's Long Reach into Arab Lands*, qui raconte des histoires d'Arabes qui ont secouru ou aidé des Juifs en Afrique du Nord pendant la Deuxième Guerre mondiale, sous l'occupation nazie.

V. Évaluation

66. Les réactions des participants aux activités du programme ont toujours été positives. Les survivants, les membres de leur famille et les organisations non gouvernementales ont jugé que les manifestations et le matériel d'information du programme ont été importants et utiles pour sensibiliser l'opinion à la pertinence de l'Holocauste aujourd'hui. Les éducateurs et les centres d'information des Nations Unies qui ont consulté les outils pédagogiques en ligne ont affirmé que leur contenu était à la fois enrichissant et utile. Il ressort d'une évaluation des séminaires de formation à l'intention des fonctionnaires de l'information des Nations Unies que ces séminaires leur ont permis de mieux connaître la question et qu'ils les aideraient beaucoup à intégrer cette question dans les activités visant à promouvoir les droits de l'homme et la prévention du génocide. De plus, le programme suscite un intérêt croissant, comme en témoigne l'augmentation de 46,5 % du nombre de visites mensuelles du site Web du programme entre janvier 2007 et janvier 2008.

« Nous avons vu que l'antisémitisme existe toujours aujourd'hui, dans les écrits et les sentiments, et nous devons y remédier. Il faut s'attaquer aux causes profondes en associant les enfants et leurs parents aux programmes de communication de façon à lutter contre les sources de discrimination.

J'ai à présent un nouveau défi à relever et une mission à accomplir, car nul ne peut rester indifférent à cette question ni à la résolution 60/7 de l'Assemblée générale après ce stage de formation. » (Participants au séminaire à l'intention des centres d'information des Nations Unies)

VI. Activités futures

67. La mémoire offre une voie pour honorer les victimes de l'Holocauste et un véhicule pour sensibiliser les générations futures à l'importance qu'il y a à protéger la dignité et la valeur de chaque individu, quelles que soient sa race et ses convictions religieuses. Pour rendre encore plus efficace le programme de communication, le

Département de l'information continuera de consulter largement les spécialistes de l'Holocauste et du génocide du monde entier. Grâce aux nombreux exposés qu'il présente à l'intention de groupes de la société civile et des institutions, le programme continuera d'établir des partenariats propres à accroître ses possibilités de diffusion de l'information.

68. Le programme continuera également de fournir du matériel éducatif sur la lutte contre l'antisémitisme au réseau mondial des centres d'information des Nations Unies. Mise au point par ses partenaires que sont le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE et l'Anne Frank House d'Amsterdam, une série de directives en trois modules à l'usage des éducateurs permettra aux jeunes de mieux comprendre la vie et l'expérience du peuple juif, la genèse de l'Holocauste et la menace que fait peser aujourd'hui la haine. Le module 1 porte sur l'histoire de l'antisémitisme et de l'Holocauste; le module 2 présente les formes contemporaines de l'antisémitisme; et le module 3 analyse l'antisémitisme comme l'une des nombreuses formes de discrimination. Les directives portent aussi sur les préjugés en général et montrent aux étudiants les effets que les partis pris peuvent avoir aussi bien sur les individus que sur l'ensemble de la société.

69. Le Département travaillera aussi en collaboration avec le Centre mémorial et Musée de l'Holocauste de Montréal en vue de fournir aux centres d'information des Nations Unies, en anglais et en français, du matériel éducatif adapté selon l'âge sur l'Holocauste à l'intention des élèves des établissements primaires.

70. Le Département envisage de célébrer le soixante-dixième anniversaire du pogrom de la nuit de Cristal (Kristallnacht) en organisant son séminaire annuel en novembre 2008, lequel porterait sur les actions qui ont conduit à la violence contre les Juifs et à leur emprisonnement partout dans le troisième Reich. Le programme publiera également un journal de synthèse de sa série de documents de réflexion en anglais et en français.

71. Plusieurs centres d'information des Nations Unies ont manifesté l'intérêt d'organiser une exposition sur l'Holocauste dans leurs locaux en 2009. Pour leur prêter concours à cette fin, le programme leur a fourni des photographies et le texte de son exposition en anglais, en arabe, en espagnol, en français et en russe.

72. Le Département organisera, en partenariat avec l'United States Holocaust Memorial Museum, une exposition intitulée *Deadly Medicine*, au Siège à New York, en 2009. Cette exposition montre comment l'Allemagne nazie a mené une campagne visant à « épurer » la société allemande des Juifs et d'autres personnes jugées inférieures sur le plan racial ou biologique.